

Paris le 19/03/2021

**RCube, la Fédération des Acteurs du Réemploi et de la Réparation, élargit son action en faveur du prolongement de la durée de vie des produits en créant une commission sectorielle dédiée aux modèles de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.**

A l'heure où le volume de déchets électroniques explose pour un taux de recyclage limité et dans un contexte de crise sanitaire amenant industriels et distributeurs à repenser leurs modes de production et de distribution, RCube, organisation professionnelle fondée en 2012, crée une nouvelle commission sur l'économie d'usage avec pour objectif de favoriser l'essor de nouveaux modèles économiques créateurs de valeurs.

**150 millions de tonnes de déchets d'ici 2040**

“C'est ce qui nous attend si nos modes de production et de consommation ne changent pas” indique un rapport présenté récemment à Barbara Pompili par Jean-Louis Chaussade, président du Groupe SUEZ. Plastique, papier, métaux...le volume de déchets produits en France va continuer à grossir dans les vingt ans à venir. En parallèle, la nouvelle **loi sur l'indice de réparabilité** se déploie dans un contexte où seulement 36% des Français ont recours à la réparation de leurs produits selon l'ADEME.

La question de la durabilité des équipements, de leur réparabilité et de leur réutilisation est donc fondamentale pour réduire la production des déchets et optimiser les ressources. D'autant que de nombreuses études tendent à estimer **à plus de 50% la croissance annuelle du marché de la 2<sup>nd</sup> main en France d'ici 2022**. Pour Benoît Varin, président de RCube et Co-fondateur de **Recommerce**, « *il devient important de se structurer collectivement pour construire des offres de qualité, que ce soit la vente de produits d'occasion labellisés ou la mise à disposition d'offres de location et d'abonnement intégrant des bouquets de services* ». L'Économie de la Fonctionnalité, centrée sur les usages sans transfert de propriété, impose aux entreprises de prolonger la durée de vie des équipements pour des raisons de rentabilité économique. Si ces modèles permettent des bénéfices individuels, environnementaux, économiques et sociaux, ils sont aussi complexes à mettre en place. “*Nous apprenons en marchant. L'Économie de la Fonctionnalité est un modèle qui nous inspire pour favoriser la mise en place progressive de solutions d'usage plus vertueuses que se soit pour des produits neufs ou d'occasion*”, confie Benoît Varin.

**Œuvrer pour une économie d'usage durable, responsable et rentable.**

C'est la mission que s'est fixée la commission présidée par Jérôme Loison, dirigeant de **SIMPEL** et de **Cleodis**, acteurs historiques dans le financement et la gestion d'actifs. Pour l'expert en économie d'usage, s'il existe une forme de maturité sur le marché professionnel, sur le grand public, les mises en pratiques sont souvent contraintes par des modèles linéaires. C'est là toute la difficulté : faire cohabiter des modèles économiques opposés qui conduisent certains acteurs à lancer des offres de location qui peuvent s'assimiler à du crédit à la consommation malgré leur volonté d'innover avec des solutions d'usage.

Pourtant, selon Jérôme Loison, **l'économie d'usage permet aux entreprises de répondre à leurs enjeux RSE tout en recréant un lien permanent avec leurs clients**. En revanche, cela impose de passer d'une logique de volume centrée sur la vente de produits avec des marges unitaires, vers la vente de solutions et d'effets utiles avec une valeur plus globale. Cette économie servicielle nécessite aussi d'appréhender et de coordonner un grand nombre d'expertises métier. « *Si l'un de nos objectifs est de comprendre le marché et ses perspectives, notre enjeu est de co-construire les bonnes pratiques pour favoriser la pénétration d'offres utiles et accessibles pour les consommateurs, rentables pour les entreprises et durables d'un point de vue environnemental* » - Jérôme Loison.

### Répondre aux enjeux de la mobilité, de l'habitat, des loisirs et de l'évolution de l'enfance.

L'un des fondements de l'usage est de définir le besoin global des utilisateurs pour construire un bouquet de services et de contenus autour de l'utilisation d'un produit. « *Dans la micro mobilité, mon besoin n'est pas d'acheter une trottinette électrique mais de gagner du temps pour me déplacer d'un point A à un point B en toute sécurité et en minimisant mon impact sur l'environnement.* » confie Jérôme Loison. Ce prisme impose aux entreprises de développer des stratégies d'alliances pour adresser une réponse juste et complète tout en pilotant finement l'ensemble de leurs actions internes et externes.

Disruptifs il y a une dizaine d'années, ces modèles sont aujourd'hui étudiés par de nombreuses marques. Reste à passer de la phase de test à celle de l'industrialisation. Cette culture du FAIRE anime la commission composée de start up, PME et ETI qui ont répondu à l'appel de RCube pour adresser une réponse globale aux enjeux de l'économie d'usage. Parmi ces entreprises, **Décathlon** qui teste différentes offres de location notamment sur la mobilité. D'autres structures en hyper croissance partagent leurs expertises. **ZIQY** (plateforme de gestion d'abonnement utilisée par Bocage et Norauto), **Meelo** (solution de prévention et gestion des risques de fraude et d'impayé utilisée par Boulanger), la coopérative **Commown** (pionnière de l'EFC sur les produits responsables d'électronique grand public), **Co Recyclage** (collecte et réemploi de mobilier et équipements d'entreprises) et **Pandobac** (expert en systèmes de réemploi d'emballages). **MOOM**, (plateforme permettant aux marques d'analyser le cycle de vie de leurs produits et aux particuliers de profiter de solutions dédiées à l'économie circulaire) et **Pay4Use** (conseil opérationnel en location et abonnement) complètent ce 1<sup>er</sup> tour de table. Soutenus par **Recommerce**, **SIMPEL** et **Cleodis**, la commission s'appuie également sur **GSM Master**, organisme de formation sur les métiers du réemploi, pour réfléchir à des parcours de formation spécifiques.

### A propos de RCube

Fédération professionnelle fondée en 2012, RCube est composée de membres rassemblés pour réduire le gaspillage, les déchets, favoriser le réemploi, la réparation et permettre la réutilisation des équipements et des ressources. sur les enjeux d'optimisation des ressources. RCube agit pour assurer la professionnalisation et le développement de ses membres en améliorant leur cohésion et leur visibilité, en les représentant auprès des instances extérieures, en encourageant des collaborations et expérimentations avec les différents acteurs de la vie socio-économique et en les mobilisant autour de projets novateurs et fédérateurs. **Le label RecQ « Label Reconditionnement de Qualité »** vérifié par DEKRA, porté et délivré par Rcube est un exemple de projet collectif innovant pour construire le 1<sup>er</sup> label européen qui garantit la qualité des produits d'occasion. RCube a récemment été nommé par le Premier Ministre et le Ministère de la Transition Écologique pour siéger au sein de la **commission inter-filière sur la Responsabilité Élargie des Producteurs (CifREP)** pour participer à la structuration des filières de recyclage en France (cahier des charges, agréments des eco-organismes...).



**Benoit Varin**  
Président de RCUBE  
Co fondateur RECOMMERCER



**Jérôme Loison**  
Président commission EFC  
Dirigeant SIMPEL & CLEODIS

Contact presse :

[Nadjib.renai@RCube.org](mailto:Nadjib.renai@RCube.org), coordinateur de RCube - 06 82 81 91 83